

# Bonne année 2002

Ce n'est pas par obligation sociale, pour répondre à des conventions, pas si désagréables que cela par ailleurs, que je viens présenter à l'ensemble des adhérents du SNPDEN et à l'ensemble de nos lecteurs mes vœux d'excellente année 2002.

C'est avec un plaisir sincère que je souhaite que cette année palindrome soit celle des réussites personnelles de chacun, dans sa vie privée d'abord - bonheur, santé -, dans sa vie professionnelle ensuite - succès pour les entreprises engagées -, dans la vie en général - paix et prospérité -.



Collectivement, je nous souhaite succès dans l'unité; que cette année 2002 qui s'annonce comme étant celle de la mise en œuvre complète et définitive du protocole du 16 novembre 2000 soit celle de la mise en place d'un nouveau métier répondant à une définition nouvelle de nos missions et entraînant, en conséquence, un nouveau statut. J'apprends, au moment même où je rédige ces lignes, que le Conseil des Ministres de ce jour, 16 janvier 2002, a adopté le décret « 962 », parachevant ainsi la création du statut pour lequel nous nous sommes battus, un mois après la promulgation du décret fondateur et quelques jours après la parution des textes (décret et arrêtés) concernant nos indemnités.

Nous avons entre les mains un projet de texte modifiant le décret du 30 août 1985, créant le conseil pédagogique et améliorant de façon substantielle le fonctionnement des EPLE.

2002 sera une année importante au plan syndical puisque nous tiendrons notre congrès à Nantes en mai prochain; je souhaite que le plus grand nombre de nos syndiqués s'investisse dans sa préparation. Pour un syndicaliste, chaque fois qu'une page se tourne une autre s'ouvre. Le Congrès de Nantes devra donc tracer une nouvelle voie pour l'avenir proche et plus lointain.

Ce sixième congrès sera celui du renouvellement de notre Bureau National qui, s'appuyant sur dix ans d'existence, de réflexion et d'action, du SNPDEN, emportera, j'en suis persuadé, le syndicat vers d'autres victoires.

2002 sera enfin l'année du renouvellement des commissions paritaires. Chaque responsable, chaque militant, chaque adhérent doit se sentir investi de la responsabilité de faire gagner le SNPDEN, seul capable de faire vivre, dans les faits et au profit de chacun, le statut qu'il a voulu mettre en place.

Je forme donc, à l'aube de cette année nouvelle, des vœux s'adressant aux femmes et aux hommes qui font notre syndicat mais aussi des vœux à l'ensemble de notre profession, à l'ensemble de notre éducation nationale et pour notre pays. Le renouvellement politique est aussi à l'ordre du jour, chacun le sait. Que ceux que les français placeront à la tête de notre nation sachent la mener, dans l'unité, vers des avenir sereins, vers le progrès et contribuer au recul vrai de la guerre et de tous les terrorismes.

**Jean Jacques ROMERO**

## Éditorial

Agenda

Décisions du BN

**3**

**5**

**Actualités**

Rencontres

Pour une société éducative

**Commissions**

Pédagogie,

Vie syndicale, Carrière,  
Retraite

**16**

**28** Internat scolaire  
Europe de l'éducation  
L'évaluation des lycées

Chronique juridique

Adhésion

**34**

**44** Questions réponses  
Expression d'artiste

**Encart central :**

dossier mutations

## Index des annonceurs

ALISE	2
OMT	9
ORANGINA	47
INCB	48

SNPDEN : 21 rue Béranger, 75003 Paris

Téléphone : 01 49 96 66 66 Fax : 01 49 96 66 69

Mél : snpdn@wanadoo.fr

Directeur de la Publication : Jean-Jacques Romero

Rédacteur en chef : Jean-Claude Guimard

Rédacteur en chef adjoint : Marcel Jacquemard

Secrétaire de rédaction : Joëlle Torres

Conception : CIE/Lawrence Bitterly, Paris, Johannes Müller

Réalisation : Johannes Müller

Publicité : Espace M • 04 92 38 15 55

Chef de Publicité : Fabrice Mauro

Impression : Imprimerie SIC, 5/7 rue Claude Chappe 77 400

Lagny - Tel : 01 64 12 17 17

Direction - ISSN 6-5 294

Commission paritaire de publications

et agence de presse

1 798 D 73 S du 11 mars 1993

Direction n° 95

Mis sous presse le 18 janvier 2002

Abonnements : 35 € (10 numéros)

Prix du numéro : 3,8 €